# 13° RALLYE NATIONAL DE L'ESPINOUSE 4er RALLYE VHC DE L'ESPINOUSE

#### **PROGRAMME**

☐ Mardi 1er janvier 2008 : Parution du règlement – Ouverture des Engagements Lundi 18 février 2008 : Clôture des Engagements

☐ Samedi 23 février 2008 : Ouverture des reconnaissances et Parution du Road Book

☐ Samedi 1er mars 2008

07h30 à 12h00 : Vérifications Administratives :

Concession Ford, voie Domitienne - 34 BEZIERS

07h45 à 12h15 : Vérifications Techniques des Véhicules :

Concession Ford, voie Domitienne - 34 BEZIERS

Première réunion du Collège des Commissaires Sportifs 12h30:

Hôtel Impérator, allées Paul Riquet - 34 BEZIERS

Publication de la liste des équipages admis à prendre le départ 13h30:

Allées Paul Riquet - BEZIERS

Départ de la 1ère étape : Allées Paul Riquet - 34 BEZIERS 14h00:

Arrivée de la 1ère étape : parking Hôtel Mas - 34 LAMALOU 20h22: Publication du Classement Officiel partiel à l'issue de la 1ère étape 22h50:

et ordre de départ de la 2ème étape

Panneau d'affichage officiel: parking Hôtel Mas - 34 LAMALOU Permanence du Rallye: Place du Casino - 34 LAMALOU

## ☐ Dimanche 2 mars 2008

Départ de la 2ème étape : parking Hôtel Mas - LAMALOU 07h45:

Arrivée de la 2ème étape : Allées Paul Riquet - BEZIERS 15h12:

30 mm après l'arrivée du dernier concurrent : publication des Résultats Officieux :

Allées Paul Riquet - BEZIERS

30 mm après cette publication : publication du classement officiel définitif

Remise des Prix : les Halles "Le Chantier" - BEZIERS 18h00:

#### Article 1: ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de l'Hérault organise le 13ème Rallye National de L'ESPINOUSE qui se déroulera sur le département de l'HERAULT les 1er et 2 mars 2008, avec le concours de la communauté des communes les Sources, des villes de Béziers, Bédarieux, Lamalou-Les-Bains, Cabrerolles, Caussiniojouls, Faugères, Fos, Pézènes les Mines, Montesquieu, Taussac la Billière, Rosis, Les Aires, Vieussan et des Communes traversées.

Le présent règlement a été approuvé par la F.F.S.A. sous le permis d'organisation :

n° 17 par la FFSA Fédération de Tutelle

#### Comité d'Organisation

Président : Jean Michel DEPONDT - Vice-Présidente : Norbert CASTELLI, Alain LANOTTE Membres: Patrick BERGEAULT, Jacques BOISSIER, Guy BONNAFOUS, Michel CAMMAN, Marc COMPAN, Paulette CAUVY, Christophe CELLIER, Laurence COCHET, Jean Louis CUCALA, Yvon DELPY, Olivier FOSSAT, Serge GIRGENTI, Jean Louis GOUR, Alain LASSERRE, Stephan LAVERY, Joël MARAINE, Fabien MARIJON, Jean-Louis NEGRE, José NORTES, Fabien PELADAN, Patrice RASPAUD, Raimond RODRIGUEZ, Marc SOULIGNAC, Stéphane VASSAL.

ASA de l'Hérault Secrétariat du Rallye :

Résidence Le Rimbaud - 577 av. Louis Ravas - 34080 Montpellier

Tél.: 04 67 61 00 99 - Fax.: 04 67 52 55 52

Béziers : Hôtel Imperator, le Samedi 1er mars de 8h00 à 16h00 et le Permanence du Rallye:

Dimanche 2 mars de : 15h00 à 18h30

Lamalou-Les-Bains: Centre Ulysse du Samedi 1er mars de 14h00 au

Dimanche 2 mars 18h30

Permanence du Rallye ainsi qu'aux Parcs Fermés de Départ Tableau Officiel d'Affichage:

et d'Arrivée d'Etapes

## 1.1 Officiels de l'Epreuve

non encore désigné Observateur du Comité Régional :

Collège des Commissaires Sportifs, Président : Gérard BERTRAND (Lic. 5705)

Membres: Pierre CHARDOUNEAUD (Lic. 3158)

Alain SZAFARSZYK (Lic. 4793)

Loriano TOSI (Lic. 2802 Directeur de Course :

Bernard GALARD (Lic. 4608) Directeurs de Course Adjoints :

Michel CAMMAN (Lic. 1465)

Alain GUIN (Lic. 3420), Directeurs d'Épreuves Spéciales :

Marc CIER (Lic. 2802)

Dr Michel ROMIEU (Lic. 9031) Médecin Chef:

Jean Michel OTTAVI (Lic. 1534) Commissaire Technique Responsable:

Michel LE BORGNE (Lic.29951), Commissaires Techniques:

Christian ROCCA (Lic. 7944) Yvon JOURNAUX (Lic. 19327

Chargés des Relations avec les Concurrents :

Rosy JAUDEL (Lic.21159), Nicole MOREL (Lic.9860)

Olivier FOSSAT (Lic. 110338) Chargé des Relations avec la Presse : Chargés Relations avec les Commissaires : Paulette CAUVY (Lic. 8750) José NORTES (Lic. 8759), Responsable Logistique:

Serge GIRGENTI (Lic. 2119)

Christian FOURCADE (Lic. 11825) Responsable Classement: Jean Michel DEPONDT (Lic. 18058)

Responsable Sécurité: Michel CAMMAN (Lic. 1465

Responsable Reconnaissance: Jean-Louis CUCALA (Lic. 18079) Speaker: Patrick BERGEAULT (Lic. 4795) Voiture Info:

Marc COMPAN (Lic. 135374), Stéphane VASSAL (Lic. 154153) Balisage:

#### 1.2 Eligibilité

Le 13<sup>ème</sup> Rallye National de L'Espinouse compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes 2ème Division
- le Championnat des Rallyes du Comité Régional Languedoc-Roussillon
- le Challenge ASA Hérault / Sernam / GT2i

#### 1.3 Vérifications

Tout équipage participant au Rallye recevra, avec l'accusé de réception de l'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le samedi 1<sup>er</sup> mars 2008 de 7h30 à 12h00 : concession Ford, voie Domitienne, Béziers.

Les vérifications finales seront effectuées à la concession Ford, voie Domitienne - Béziers.

Prix de la main d'œuvre 45 Euro TTC maximum.

## **Article 3: CONCURRENTS ET PILOTES**

3.1. Demande d'Engagement - Inscription

Toute personne qui désire participer au 13<sup>ème</sup> Rallye de L'Espinouse doit adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 18 février 2008, 24h00 à :

ASA Hérault, Résidence le Rimbaud, 577 avenue Louis Ravas - 34080 MONTPELLIER Tél.: 04 67 61 00 99 - Fax.: 04 67 52 55 52

Le nombre des engagés est fixé à 120 véhicules maximum.

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et de la Fiche de "Reconnaissance"

Les droits d'engagements sont ainsi fixés : 410 Euro avec la publicité facultative des organisateurs 820 Euro sans cette publicité.

# Article 4: VEHICULES ET EQUIPEMENTS

#### 4.1. Véhicules admis

En coupe de France des Rallye (national) : N/FN, A/FA, F2000, GT de série.

#### 4.2. Assistance

Durant le Rallye, l'Assistance est interdite tout le long du parcours, hormis dans les Parcs ou Zones prévus dans le Road Book.

#### Article 5: PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

# **Article 6: SITES ET INFRASTRUCTURES**

#### 6.1. Description

Le 13<sup>ème</sup> Rallye National de l'Espinouse représente un parcours de 345,45 kms composé de 257,8 kms de secteurs de liaison et de 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 87,65 kms, divisé en 2 étapes.

Epreuves Spéciales	Kms	Etape 1	Etape 2
E.S: 1/3	10,34 kms	2 fois	-
E.S: 2/4	7,82 kms	2 fois	-
E.S: 5/7/9	6,84 kms		3 fois
E.S: 6/8/10	10,27 kms	-	3 fois
Etapes	Kms ES	Liaisons	Total
Etape 1 : samedi 1er mars 2008	36,32 kms	112,9	149,22
Etape 2 : dimanche 2 mars 2008	51,33 kms	144,9	196,23
TOTAL RALLYE	87,65 kms	257,8	345,45
IUIAL KALLIE			

#### 6.2. Reconnaissance

Dans le but de limiter les nuisances, des contrôles seront effectués.

Les concurrents et équipages auront obligation de respecter le Code de la Route lors des reconnaissances et ne pourront réaliser que 4 passages maximum par Epreuve Spéciale.

Tout retour en arrière et "bouclage" en cours de reconnaissance des épreuves spéciales est interdit.

Ces reconnaissances seront autorisées les : samedi 23 février de 9h00 à 18h00, le dimanche 24 février de 9h00 à 18h00 et le vendredi 29 février 2008.

L'itinéraire Horaires et le Carnet d'itinéraire (Road Book) ne seront disponibles que le jour même de l'ouverture des reconnaissances, soit : au café « Relais du Bel Air » à FAUGÈRES

- le samedi 23 février de 8h30 à 14h00
- le dimanche 24 février de 8h30 à 14h00

## Article 7: DEROULEMENT DE L'EPREUVE

#### 7.2. Disposition Générales Relatives aux contrôles

Les signes distinctifs des commissaires sont : Chasuble Jaune.

#### Article 8: PENALITES

Toutes les pénalisations prévues par le règlement standard seront appliquées.

Pénalisations particulières à l'épreuve : - par minute de retard à un Contrôle Horaire : 10 secondes - par minute d'avance à un Contrôle Horaire : 30 secondes

## Article 9: CLASSEMENT

Il sera établi : -> un classement général et un classement féminin

### Article 10: PRIX - COUPES

Prix en espèces

Classement Scratch: au 1<sup>er</sup> 820 Euro - au 2<sup>ème</sup> 720 Euro au 3<sup>ème</sup> 620 Euro - au 4<sup>ème</sup> 510 Euro

au 5ème 410 Euro

Classement par Classes: 1er 2ème 3ème 4ème

Nombre de partants :

de 1 à 4 : 410 Euro

de 5 à 10 : 410 Euro 310 Euro

de 11 à 15 : 410 Euro 310 Euro 230 Euro

plus de 15 : 410 Euro 310 Euro 230 Euro 170 Euro

Classement Féminin : à partir de 3 équipages partants : 410 Euro

Les prix sont cumulables.

De nombreuses coupes récompenseront également les lauréats et les commissaires.

#### 10.1. Remise des Prix

La remise des prix 13<sup>ème</sup> Rallye National de L'ESPINOUSE se déroulera aux Halles "Le Chantier" Béziers, le dimanche 2 mars 2005 à 18h30.

Dans la mesure où la remise des prix commencera à l'heure prévue, les pilotes classés qui ne se présenteraient pas perdront le bénéfice de leurs prix.

N.B.: Les articles non mentionnés sont conformes au règlement standard de la F.F.S.A.

## 4ème RALLYE VHC DE L'ESPINOUSE

#### **PROGRAMME**

Identique à celui du 13<sup>ème</sup> Rallye National de l'ESPINOUSE.

Selon le nombre d'engagés du VHC, l'organisateur se réserve le droit de leur donner le départ avant ou après le Rallye "moderne".

#### **ARTICLE 1: ORGANISATION**

L'Association Sportive Automobile de l'Hérault organise le 4ème Rallye VHC de l'ESPINOUSE qui se déroulera les 1er et 2 mars 2008, avec le concours de la communauté des communes les Sources, des villes de Béziers, Bédarieux, Lamalou-Les-Bains, Cabrerolles, Caussiniojouls, Faugères, Fos, Pézènes-les-Mines, Montesquieu, Taussac la Billière, Rosis, Les Aires, Vieussan et des Communes traversées.

Le présent règlement a été approuvé par la F.F.S.A. sous le permis d'organisation :

n° 17 par la FFSA Fédération de Tutelle

## 1.1. Officiels de l'Epreuve

Identiques à ceux du 13<sup>ème</sup> Rallye National de l'Espinouse Commissaire Technique: Bernard PELLINA (Lic 17999)

## ARTICLE 3 : CONCURRENTS ET PILOTES

## 1.2. Demande d'engagement - Inscription

Toute personne qui désire participer au 4ème Rallye VHC de L'ESPINOUSE doit adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 18 février 2008, 24h00 à :

ASA Hérault, Résidence le Rimbaud, 577 avenue Louis Ravas - 34080 MONTPELLIER Tél.: 04 67 61 00 99 - Fax.: 04 67 52 55 52

Le nombre des engagés est fixé à 25 véhicules maximum.

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et de la Fiche de "Reconnaissance"

Les droits d'engagements sont ainsi fixés : 390 Euro avec la publicité facultative des organisateurs 780 Euro sans cette publicité.

## Article 4: VEHICULES ET EQUIPEMENTS

#### 4.1. Véhicules Autorisées

Sont autorisées les véhicules à définition routière de l'annexe K en vigueur, homologuées FIA/FFSA, pour les période E, F, G1, G2, H1, H2, I.

Sont également autorisées sur ces périodes, les véhicules GTP (Grand Tourisme Prototype GTP), les SR (Sport Prototype, Course Biplace TSRC) et Groupe 5 (Tourisme Spéciale HST).

Les voitures de la période I possédant une fiche FIA sont autorisées à participer, mais doivent obligatoirement faire l'objet d'un classement spécifique et séparé du classement des autres périodes.

Les voitures homologuées Groupe 5 et 6, les GTP et Sport Prototype (Course Biplace TSRC) de la période I ne sont pas autorisées à participer.

# DEFINITION DES PERIODES DE L'ANNEXE K

Période E: 1947 à 1961 Période F: 1962 à 1965 Période G1: 1966 à 1969

Période G2: 1970 à 1971 Période H1: 1972 à 1975 Période H2: 1976

Période I: 1977 à 1981

## Article 6: SITES ET INFRASTRUCTURES

#### 6.1. Description

Le 4<sup>er</sup> Rallye VHC de l'Espinouse représente un parcours de 345,45 kms composé de 257,8 kms de secteurs de liaison et de 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 87,65 kms, divisé en 2 étapes.

Epreuves Spéciales	Longueur	Etape 1	Etape 2
E.S: 1/3	10,34 kms	2 fois	-
E.S: 2/4	7,82 kms	2 fois	
E.S: 5/7/9	6,84 kms	-	3 fois
E.S: 6 / 8 / 10	10,27 kms	-	3 fois
Etapes	Kms ES	Liaisons	Total
Etape 1 : samedi 1er mars 2008	36,32 kms	112,9	149,22
Etape 2 : dimanche 2 mars 2008	51,33 kms	144,9	196,23
TOTAL RALLYE	87,65 kms	257,8	345,45
% Km Es, % Laisons/Tot.	25 %	75 %	100 %

#### 6.2. Reconnaissance

Identique au 13<sup>ème</sup> Rallye National de l'Espinouse.

## Article 9: CLASSEMENT

Il sera établi un classement général.

## Article 10 : PRIX – COUPES

Prix : Les 3 premiers concurrents classés recevront un prix en nature et des coupes.

#### 10.1. Remise des Prix

La remise des prix 4<sup>ème</sup> Rallye VHC de l'Espinouse se déroulera aux Halles "Le Chantier" à Béziers, le dimanche 2 mars 2008 à 18h30. Dans la mesure où la remise des prix commencera à l'heure prévue, les pilotes classés qui ne se présenteraient pas perdront le bénéfice de leurs prix.

N.B.: Les articles non mentionnés sont conformes au règlement standard de la F.F.S.A.